

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

RÈGLEMENT 811-11

Lors de l'assemblée du Conseil tenue le 9 janvier 2012, la Municipalité de Piedmont a adopté le règlement portant le numéro 811-11, règlement relatif à l'augmentation du fonds de roulement.

Ledit règlement a été approuvé comme suit :

Avis de motion : 5 décembre 2011

Adoption du règlement : 9 janvier 2012

Le présent règlement est disponible et quiconque est intéressé peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau, soit du lundi au vendredi inclusivement entre 8 h 30 et 16 h 30.

DONNÉ À PIEDMONT, CE 10^e JOUR DU MOIS DE JANVIER 2012.

Gilbert Aubin
Greffier